

Chanoine Brugière

Carlux



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

Carluz



le bourg. 98m.	la croze. 2 1/4 EN.	M ⁱⁿ de la Vigerie. 3E.
Arlie. 2 1/4	Combeleau. 2 1/2 N. 1	Moulinie. 2X. 10
Aubeterre. 2E	la croze. 2ES.	M ⁱⁿ de Rousillac. 3S.
Bequignole. 2 1/2 NO. 5	les Farques. 1/2 NE.	le Pech. 4EN. 1 (de Peyr?)
la Borie. 3NE.	les Fontanes. 2ES.	Pechagout. 4EN. 2
la Borie H ^{te} . 1E.	la Garinie. 1/2 O. 11	Peyrat. 3EN. 4
Bretenoux. 3 1/2 EN.	Grange Vieille. 4E.	le Pontet. 1. 150. 15.
Boucatel. 2 NO. 11	la Saigne. 1 1/2 NO. 2	Poujols (le Poujol) 1 NO. 1
Bout de la Côte. 1.	la roque. .	Reignac. 1 1/2 ES. 4
le Camp de la Borie. 2EN	langon. 1/2 N.	Regaudie. 3N. 9
Chabrignac. 3N.	leuil lagarde. 2 1/2 O. 5	la Riviere. 4E.
Campredon. 1 1/2 S. 25. 11	Simejauts. 4EN. 2.	Roc Fomillou. 1 1/2 EN
Cadiot. 3S.	Martinal. 2.	Rouffillac. 5. 25. 2
la Carbonnière. 3NE. 2.	le Moulinier. 3EN. 12.	Roustignac. 3 1/2 E
la Chapelle St-Jean. 1NE. 12.	M ⁱⁿ de las Farques. 150.	les Treilles. 4E
(le) Cingle. 4.	M ⁱⁿ d'Hugon. 25.	le Touron. 1/2 N.
la Combe. 15.	M ⁱⁿ de Sardol. 2 1/2 S.	la Vigerie. 3E. 3
(Puy lagarde, lieu dit) Viviers. 3 1/2 E.		le Vignal. 2 1/2 NO. 5

Carlux, 1290 habitants, 36 maisons au bourg;
1.331 hectares; 83m 20cm altitude; à 17^{ks} de
Sarlat; 89^{ks} de Périgueux.

Revenus de la commune en 1884: 59,10 x 45. 38¹

Revenus de la fabrique 600^{fr} (ca.)

Revenus du Bureau de Bienfaisance en 1884: 358^{fr}.

Sol. Qualité moyenne. Cretacé inférieur. Car-
riers. Vaucluses. Pélerie.

Ses paroisses de Carlux, de Calviac avec son
annexe St Mondant, de Simeyrols, de Prats,

de Simeyrols, de Cadolet, de Cador ou Ca-
diot, d'Orliaguet, de Milhac et de Peyrillac,

faisaient partie du diocèse de Cahors et
de l'archiprêtre de Gagnac, la paroisse de

St Julien dépendait du même diocèse et
de l'archiprêtre de Gourdon. Ses paroisses

de Veyrignac, d'Aillac et de Carsac se trou-
vaient seules comprises dans le diocèse de

Sarlat, et, avant l'année 1317, dans celui de
Périgueux; Veyrignac, annexe de Goullejeon

appartenait à l'archiprêtre de Daglan,
Carsac à celui de Sarlat. » (Pouille du dio-

cèse de Cahors, par Auguste Longnon, dans
le tome II de la nouvelle série des Mélanges

historiques. Paris, imprimerie nationale MDCCCLXXVII.
voy. Bull. archéol. du Périgord, t. XI, p. 117.)

Les paroisses de Cadolet, Orliaguet, Milhac, Cal-
viac et la Gléole ont cessé d'exister, ainsi

que l'abbaye de Calabram, dont fut abbe
St Sacordos, le patron du Sarladais, et com-

mencer par les paroisses de Simeyrols etc.)
Sa paroisse de Carlux est bornée au nord

par celles de Simeyrols et Orliaguet; au
sud par la rivière de Dordogne d'abord,

et ensuite par la paroisse de St Julien de
Simeyrols; à l'est par la paroisse de Peyrillac;

à l'ouest par celle de Calviac et une gran-
de partie du territoire de la paroisse de Prats

de Carlux.

Sa situation géographique se trouve des
plus avantageuses; elle peut être constam-

ment balayée par les vents du nord, dont
les courants viennent de Simeyrols, Eyvignes

et Orliaguet. On a remarqué qu'elle était
peu exposée aux ravages de la grêle.

Cette commune est placée sur un vaste plateau
excepté un quart environ qui se trouve en

plaine. — Outre la rivière qui borde une
faible partie de son territoire, deux rui-

ssaux arrosent cette commune: celui nom-
mé le Gypal (le crapaud) qui vient d'Orliaguet,

descend dans la vallée de Simeyrols et va
se jeter dans la Dordogne au-dessous du

hamneau de Savignac; ordinairement ce
ruisseau très abondant pendant l'hiver,

tarit pendant l'été; l'autre appelé ruisseau

de la Vade forme de sources diverses, a son cours dans la vallée de Cartus et va se perdre dans la Dordogne au dessous de Bouffillac. Le canton est pourvu de bonnes et nombreuses fontaines, les sources abondantes, mais dont plusieurs tarissent pendant les grandes secheresses. C'est enfin un etang appelle le Lac d'Azassou alimente par ses propres sources. Il est remarquable par sa profondeur, très poissonneuse, mais disparaît peu à peu devant les attentements qui facilitent les travaux des propriétés riveraines.

Le territoire se divise en terrain calcaire, argileux, sablonneux et même d'alluvion. Les sols constituent un produit particulier du sol, il y en a une quantité relativement considerable. Les habitants sont presque tous cultivateurs, leur fortune est médiocre, au moins il y a peu de mendiants, une demi-douzaine tout au plus, la propriété est très morcelée. Pendant l'été, les pâturages de blé-mais ou de blé-froment, les haricots, les pois, les légumes et les herbes forment la

principale nourriture de l'immense majorité des habitants. Pendant l'été on consomme beaucoup plus de pain, le maïs étant épuisé, on emploie beaucoup de farine de froment à la pâtisserie, on se sert des jambons, du petit-salé et de viandes conservées dans la graisse, choses qu'une bonne ménagère tient en réserve pour la saison des travaux, les plus pénibles. Depuis les malheurs de la vigne, les ouvriers, les travailleurs ont pour boisson ordinaire une mauvaise piquette pendant les trois mois qui suivent les vendanges, ensuite de l'eau ou une boisson vulgairement appelée genebrette, parce qu'on y met principalement de la graine de genièvre pour la faire. — Deux boulangeries alimentent Cartus et les paroisses voisines, mais il n'y a pas de boucherie. (Depuis peut-être cet état de choses a-t-il changé à voir).

Si calendrier signalé à Cartus des foires le 2^e mardi de janvier, au 4^e mardi de juin, et le premier de décembre; cette dernière est remarquable par la quantité et la qualité de cochon gras qu'on y amène de toutes les communes environnantes. Il y a aussi un marché le mardi de chaque semaine mais qui n'existe que sur le papier.

On voit des foires de Cartus nous lisons dans l'acte (Impr. facit. par M. de Gerard) p. 193: et par lettres du roy Charles septiesme, données à Bourges le 3 de juillet 1455, obtenues sur la requeste présentée par messire Pierre

de Bréau, vicomte de Carlux, est permis
de continuer de tenir les marchés en la
ville de Carlux tous les mercredis de cha-
que semaine et la foire le jour de S^t André
(30 novembre). Les Bréau réservaient en poses
non réelle des biens confisqués à Jacques de
Pons en 1444 jusqu'en 1510. (Lardet p. 193) -
Si la commune n'a fait défaut celui des
liquides livrés à la consommation locale
de farine n'est que trop prospère en plu-
sieurs points. Ses cabarets et cafés sont rela-
tivement très nombreux.

Près du village de la Garenne il y a une
mine de fer non encore exploitée. Ses
carières de pierre sont presque par-
tout et de bonne qualité.
On trouve beaucoup d'huîtres pétrifiées.
Dans l'hiver les cultivateurs prêtent les
chataignes pour le repas du lendemain;
ils égouttent du maïs ou font cuire la
brûlée des bestiaux qu'on engraisse; les
femmes filent le chanvre et la quenouille
et tiennent conversation. - Le mariage des
dameziques a lieu à la S^t Etienne (30 avril
ou le dimanche suivant) et il fait pour
un an et commence à la S^t Clair (1^{er} juin)
les jeux de quilles, du bouc et les car-
tes amusent la jeunesse le dimanche,
ordinairement entre messe et vepra.

Les sites pittoresques sont nombreux dans la
commune le territoire étant coupé dans
tous les sens et dans toutes les directions
par de petits vallons encaissés entre de
petites collines qui couronnent des chaî-
nes de rochers généralement accessibles.
Nous devons citer dans cette commune un
monticule connu sous le nom de monticule con-
nu sous le nom de S^t-Lagarde (S^t-Lagarde,
Fech-Lagarde, Fay-Lagarde).

D'après la tradition, une armée étant
venue assiéger le château de Carlux, avait
établi son quartier-général sur ce mon-
ticule. Vers 1850 les ingénieurs géographes
avaient établi sur la crête de ce point cul-
minant un signal graphique. - On y ar-
rive par des pentes peu abruptes. Etant au
sommet on se trouve en face du château de
Carlux, et à la distance d'environ 1.500 m^{ts}.
La vue qui s'étend dans un vaste horizon
embrasse onze châteaux qui sont ceux de:

Rouffillac
St-Paulet (S^t Julien de S.)
Recanadel, Veyrignac
Sénilon (S^t Mondant)
Veyrignac.

Groljac
Lascour (Carsac)
Pulvils (S^t Vinc. de P.)
Le Sirey (S^t Nathal.)
11 La Tour (id.)
12 Masseau (id.)
13 Le Claux (Borreze)

A l'aspect de tant de petits castels, on se remet en mémoire cette curieuse réflexion d'un plaisant; Fatigué d'ensemencer des gentils-hommes sur le beau royaume de France le Bon Dieu vuida le fond du sac sur le Périgord, on remarque dans la commune une pierre dont la forme est celle d'un fait à pain. Elle se appelle la Pierre grosse et donne son nom à une vaste étendue de terrain au nord de la commune. Elle a douze mètres cinquante de circonférence sur deux mètres de hauteur non comprise la partie enfoncée dans la terre. Elle est noire et dure comme du marbre au milieu d'une grande circonférence de pierres calcaires. On assure que cette pierre pourrait servir à aiguiler. On rapporte qu'un naturaliste Belge invité à examiner cette pierre après l'avoir vue de près, quelle n'avait pu être rongée en cet endroit que par les eaux du déluge. A 1200 m. environ au sud-est de Carlux il y a un espace de terrain désigné dans le pays sous le nom de Camp Redon, camp rond, bombé. On n'a point trouvé en ce lieu des objets anciens. Au centre terrain porte le nom de Camp de la Borie. Il forme avec le premier et Carlux un triangle; de l'autre côté de Carlux se trouve l'œil-vagard ou l'œil-vagarde.

Terminons enfin cet article en disant que les habitants de cette commune ont le respect pour les reliques et sont très obligeants pour les étrangers. — Par émigration. 389
Vieux: Quant à l'église de saint-Aubin.

Le vin est plus chère que le vin, origine. de l'abbé la sancte Marie de Carlux n. 153 (Bulle d'Alexandre VI) et Castrum de Carlux n. 1251 (Statut. maison de Turenne); de Clabucien n. 1301 (Reg. olim. Parlem. de Paris) et Carlux n. 1360 (Hôtel de Ville de Paris) et l'Hospitalité S. Joh. de Carlux n. 1485 (Actes de l'abbé de Salvet) et l'abbé. Sanctae Catharinae de Carlucio n. 1486 (Ibid.).
Détermination civile. Déclaration du 25 septembre 1825 porte: Art. 2. Six communes de Carlux et de l'ancien pays ont réunies en une seule, dont la détermination sera à Carlux (Archiv. de la Dordogne).

Similaire, pour le spirituel, est une annexe de l'église de Carlux, qui est le siège d'un doyenné, avec un vicariat établi par ordonnance du 9 juillet 1828.

Patrons et Patronne: S^{te} Catherine vierge et martyre, 25 novembre et Paroiss. Sanctae Catharinae de Carlucio n. 1486 (Archiv. de Salvet). On fête S^{te} Catherine le 30 avril

voir plus loin Cadiot au sujet de S^t Eutrope.
Eglise. Bull. archéol. XI. 116, a Il n'y avait de-
bord à Cartux qu'une simple chapelle
designée dans les bulles des papes Eugène
III (1155) et Alexandre III (1179) sous le nom
de Capella Ste-Marie de Caslux. L'église Ste-Cathe-
rine de Cartux remplacée plus tard cette
chapelle, en fut en effet dans un mémoire
du XVIII^e siècle, dont l'original, et y a quel-
ques années, conservé dans les archives du
château de Paluel, que le dimanche après
Noël, l'année 1324. Arnalvin de Betout ac-
ta aux habitants de Cartux pour 3.000
sols monnaie périgourdine, une terre ap-
pelée de la Nante pour y bâtir ou faire
bâtir l'église de Cartux. Une reconnaissance
de 1331 parle d'une maison située au lieu de
Cartux et confrontant à la rue publique, à-
vant de la maison de noble Henri de Rieubac
à l'église dudit lieu et avec la maison de
Bertrand des Fraus (inventaire de titres du
château de Paluel). Enfin le testament de
noble Gérard de Virgier (1401) contient un legs
de 5 deniers d'or à la fabrique de l'église pa-
roissiale de Cartux pour l'achèvement du
chevet de l'église. Le texte de ce document a
été publié par M. Marmier à la suite de sa
monographie du château de Paluel, dans les
Annales de la Société d'Agriculture de la Dordogne
année 1870 n. 815.

L'église de Cartux est intéressante au point de
vue archéologique. Elle présente des construc-
tions de diverses époques: le chœur bâti au
commencement du XV^e s. est très remarquable par
sa voûte à arcs qui est un morceau achevé.
Tribune, 2 portes, 6 croisées avec des vitraux
représentant S^t Pierre et S^t Paul, Jésus portant
la croix, l'Immaculée Conception, S^t Joseph,
un Abris de vitrail représentant S^t Cather-
rine en prière (ancien).
Le chœur est orné de peintures de bon goût
parmi lesquelles sont les 4 évangélistes. On y
voit aussi deux tableaux anciens de mérite, peints
sur bois et représentant l'eye le martyr de
S^t Catherine patronne de cette église, l'autre
le mariage mystique de la sainte avec Jésus-
Christ. Il y a un troisième tableau peint sur
toile en ce siècle et reproduisant le Crucifi-
ment. — Statues de Notre-Dame des sept dou-
leurs, de Notre-Dame du Sacré-Cœur, de S^t
Joseph. — Il y a trois chapelles ayant
chacune leur autel en bois artistement sculpté.
Du côté de l'épître est une Chapelle à la
Vierge dans le mur de laquelle on voit un
arc en ogive paraît être destiné à recevoir
un tombeau; et de ce même côté une

autre chapelle dédiée à Notre-Dame de
Pitié. L'intérieur de cette chapelle renferme
plusieurs arceaux et une fresque mo-
deme représentant la mort de la Ste Vi-
erge. Au dessus de son autel est placée
l'ancienne statue de N. D. de Pitié qui se
trouvait avant la Révolution dans une
des chapelles du château de Carlux. Elle
est en bois doré et remarquable par la per-
fection du travail, la tête surtout de l'Ho-
mme-Dieu qui est un chef-d'œuvre.

Du côté de l'Evangile se trouve la chapelle
de St Joseph. A la clef de voûte de l'une
de ces chapelles, dite chapelle de Reignac,
on remarque un écusson avec armes de
cette famille. Citons encore une ban-
nière dont le tableau représentant l'As-
sompition, s'est plus d'une fois mérité et enfin
un buste de M. de la Roche, de sa base.
Le portail de l'église est orné de deux tours
dans le mur du levant surmonté et qui forme
le clocher sont pratiquées plusieurs ou-
vertures parmi lesquelles on distingue
une croix géminée du XVIII^e siècle.
Il y a deux sacristies, une derrière le
maître-autel, l'autre au milieu de l'église.
2 cloches pesant 700 l. et 500 l. - (6 crucifix)
Cimetière au fond du bourg.

Presbytère. Jardin de 12 ares. Pais de blé.
2 écoles: 60 j. 60 filles.

Il y avait dans le château de Carlux une
chapelle dédiée à la Ste Vierge. Elle a dis-
paru avec le château et a été remplacée
comme paroissiale par l'église actuelle.
Il existe encore dans les dépendances du
château une petite chapelle qui a la for-
me d'un saint en bois.

L'église de Simejouds, autrefois paroissiale,
est aujourd'hui, comme nous l'avons dit,
une annexe de Carlux. Elle est en ruine de-
puis longues années; les murs et le clocher
subsistent encore; la cloche y est mise en
grande pour l'Angelus, mais la toiture a
disparu et le rest est menacé d'une chu-
te prochaine. Cette église a pour titu-
laire Notre-Dame de la Nativité, les re-
gistres paroissiaux de 1689 et autres por-
tent: a Notre-Dame de Simejouds (Archiv.
de la Dord.). Le presbytère de Simejouds (bâ-
timent, jardin etc) fut vendu nationale-
ment le 14 prairial an IV, à la Vireyrière
pour 712^{fr} (Archiv. de la Dord. 2. 550 N^o 31).
Il y a un cimetière à Simejouds. Ses habi-
tants de cette partie de la paroisse tiennent
beaucoup à y avoir leur sépulture. Ils tra-
nsportent leurs morts pour la cérémonie

ou service funèbre à une petite chapelle dédiée à St Antoine qui se trouve au village de Laborie, et les rapportent ensuite pour l'inhumation à leur cimetière, malgré la grande distance.

397
à Cadiot. Dans des notes fournies par un maire de Carlux vers le commencement de notre siècle et conservées aux archives de la Dordogne on lit, au sujet de cette église: « Au lieu appelé Caviot sur un coteau très élevé existent les vestiges d'une église qui jadis célébrait avec pompe la fête de St Eutrope (30 avril). De toute part les estropiés en tous genres et sans distinction se rendaient en foule pour implorer la miséricorde de ce grand saint. On se rendait soutenu par des béquilles ou porté sur des brancards, mais à peine l'office était-il terminé, les offrandes réunies et retirées que les bienheureux estropiés se précipitaient après avoir jeté leurs béquilles et remercié les porteurs tout radieux du miracle qui s'était opéré en leur faveur. Telle est la tradition des vieillards de la contrée. » (Voir aussi le Périgord illustré, p. 626) Sa fête de St Eutrope de l'église de Carlux vient de Cadiot.

M. Marmier dans le Bull. archéol. du Pér. t. XI, p. 121, donne les renseignements suivants sur l'église de Cadiot: (... Ses bulles des papes Eugène III et Alexandre III (1153. 1170) mentionnent... l'église sancti Petri de Cadors que l'on voit figurer sous le même nom dans le pouillé du XIII^e siècle du diocèse de Carlux, et sous le nom de Cadw, dans un compte des décimes de 1526. Ses ruines de cette église subsistent encore au sommet d'une hauteur voisine de Carlux et dominent la vallée de la Dordogne, on les appelle les ruines de Cadiot. Ses archives municipales de Carlux renferment des registres paroissiaux de Cadiot, de la paroisse St Pierre de Cadars, entre autres celui de l'année 1643. Une fontaine qui jaillit du rocher, non loin des ruines (au-dessous de Rouffillac), a retenu le nom de son patron Peyre (fontaine de St Pierre). Cette église fut abandonnée à la fin du XVII^e siècle, et l'on cessa à la même époque les inhumations dans le cimetière attenant, dont l'antiquité a été révélée, il y a quelques années, par la mise à jour de nombreuses tombes en pierre. » M. Marmier combat ensuite l'opinion du pèlerinage de St Eutrope à Cadiot, n'ayant

trouvé pour appuyer que l'article de M. l'Abbé Audierne dans le Pédigord illustre. Nous avons été un autre document qui rapporte la tradition.

Cadiot avait un autel dédié à S^t Ferréol. (Généalogie de Vassal, vic. de Gourg.)
 A 1200 m. environ au nord-est de Carlux se trouve l'ancienne chapelle S^t Jean servant aujourd'hui de logement à un métayer et qui a donné son nom (de Chapelle-S^t Jean) à un village, son nom d'origine était l'hospita ainsi désigné dans les archives de l'abbé: Hospitalis s. Joh. de Carlaco) 1473. (Dictionn. de Gourgues).

A 1300 mètres, sud-est-nord, environ de Carlux il existe une butte connue sous le nom de Poujol au bas de laquelle se trouvent les vestiges d'une vaste construction connue sous le nom d'Hermitage Du Poujol.

Villes de Carlux.

Vassal, c. 1677.

Auzie, vic.

Kugon, vic.

Durieu, vic.

Veysse, c. 1730

Soulhac

Boisse

Crosat.

Sarthe.

Darnal.

Sarcelle

Dumble

Chrétiameuval.

Chabrier Louis, vic. 433. 1791

Malucie 11803. 19

J.J. Souffre de la Prabil

Varennes. 1822. 30

Rogues. 1830. 23.

Combrouse. 1833. 82?

Treyssenge. 401

— Pascal était curé de N^o.D. de Simejoul en 1680.

M. Combrouse était poète. Parmi ses nombreuses poésies nous avons mentionner la prière de l'enfant pendant la guerre voir la

Semaine religieuse du 21 sept 1870 p. 67. t. V.

Châtellenie etc. Sa châtellenie de Carlux, dépendait de la vicomté de Turenne et comprenait:

Cadiot, Calviac, Carlux, Caroult, Es-

vignes, la Ghygeole, Sacombe, Simejoul, Mar-

reuil, Marselat, Orliaguet, Périllac, Prats, Saint-

Catherine, Sainte-Croix, Saint-Etienne, Saint-Julien, Sainte-Mundane, Sainte-Nathal-

ène en partie, Simeyrol (sup.) Le Sarlat et du diocèse de Cahors (Dict. de Gourg.) et

l'article publié par M. de Girard p. 331. En 1600 François de Costin, seigneur de Prouxols, Berbières et la Cassagne, archevêque de Tinet d'Eydie-

(Armand d'Aydie) seigneur de Ribérac, la vicomté de Carlux avec ses appartenances pour

le prix et somme de quatre vingt et dix mille livres, en laquelle vicomté il y a dix

paroisses en justice qui sont Carlux, Cadiot, Calviac, S^t Nathalène, Prats, Simeyrol, Orliaguet, Simegeoul, Peyrillac et Car-

oult. Cette terre et vicomté appartenait au dit vendeur pour ce que, l'an 1510, Odet

d'Eydie, seigneur de Ribérac, acquit à titre

de l'achat de Soucy de Brécy, grand sénéchal
de Normandie, les terres et seigneuries de
Monfort, Carluz, Aillac, Croysse et la moitié
de Martel, moyennant la somme de vingt
et deux mille escus d'or. Et d'autant que
Anthoine de la Tour, sieur de Turène, avoit
fourni la moitié de ceste somme, il fut as-
socié par ledict Odet en la moitié de l'ac-
quisition, si bien qu'ils jouyrent par indi-
vis es terres et seigneuries jusques au 23
Janvier 1523, auquel jour ils vindrent en
partage desdictes terres, par lequel les seigneu-
ries de Carluz, Croysse et la moitié de Mar-
tel demeurèrent audict Odet d'Escy avec
les fiefs et hommages qui en dépendent, et
Monfort avec Aillac demeura audict Anthoi-
ne de la Tour, et pource que Monfort et Aillac
fut estimé valloir plus que Carluz, Croysse
et moitié de Martel, ledict sieur de Turène
rendit au sieur de Ribeyrac la somme de mil-
le livres. »

Justice seigneuriale. Lorsque survint la Ré-
volution la justice seigneuriale appartenait
à la maison de Noailles qui possédait le châ-
teau de Carluz. Le juge y tenait ses audi-
ences dans une chambre qui a conservé le
nom de chambre de la justice. A côté de cette cham-
bre se trouvaient la prison des hommes et la prison
des femmes. Des procureurs fonctionnaient auprès
du juge seigneurial qui avoit un sergent
(huissier) sous ses ordres. On raconte que deux
hauts bourgeois de la paroisse ayant bravé
l'autorité du capitaine de chasses insti-
tué par la maison de Noailles demeurèrent
enfermés pendant plus de deux mois dans
la prison des hommes, véritable cachot, mal
aéré et fort étroit où l'on n'oserait pas aujour-
d'hui retenir un malfaiteur ordinaire. C'est

le sergent lui-même ayant fait l'arrestation
qui, au commencement de ce siècle a ra-
conté le fait à l'auteur duquel j'ai copié les
notes; il nommait les 2 bourgeois, père et fils,
fourches patibulaires, (Balth. arch. hist. t. VIII, p. 74)
et Carluz, un carrefour porte le nom de la
Croix-Rouge... C'était en 1308. Ses châteaux
de Carluz, de Montfort et d'Aillac, avec leurs
dépendances se trouvaient détachés de la
comté de Turenne, et étaient échus par
héritage à Geoffroy de Pons. Ce seigneur vi-
vait en mésintelligence avec le comte de
Turenne, son voisin et son parent. Un jour,
apprenant que les officiers de ce dernier avai-
ent fait pendre un homme aux fourches pa-
tibulaires de la paroisse d'Espitac, il réu-
nit une troupe de plus de cent hommes ar-
més, tant cavaliers que fantassins, et alla
à leur tête reprendre le corps du supplicié,
405

pour le suspendre ensuite aux fourches patri-
bulaires du château de Carlux... Ses gens du
vicomte s'y reportant en foule se ressaisirent
du cadavre et le reportèrent à la potence
dont il avait été descendu. Geoffroi, pi-
qué au vif, réunit plus de cent vingt ho-
mmes d'armes, alla renverser les fourches
de la paroisse d'Eyvignes, ravagea le pays,
et finalement livra à ses protégés le ca-
davre tant disputé. L'affaire fut des deux
côtés déférée au sénéchal du Périgord, et ren-
voyée par lui au Parlement de Paris qui
prescrivit une enquête. Ses juges déclarèrent
que le droit coutumier avait été violé de
part et d'autre; par Geoffroi en détruisant
des fourches situés dans la juridiction du vi-
comte de Turenne, par celui-ci en faisant
une incursion à la tête de gens armés sur le
territoire royal. Tous deux furent condamnés:
Geoffroi à mille livres d'amende, et le vi-
comte de Turenne à cent livres seulement;
Geoffroi dut de plus faire réédifier les four-
ches par lui abattues. (Voir le texte du ju-
gement dans les *Ann.*, t. III.)

Château. Il y avait dans la paroisse de Carlux
un château fort et trois châteaux ordinai-
res: 1. le Château fort de Carlux; 2. le cha-
teau de Carlux; 3. le Château de Reignac;
4. le Château de Rouffillac.

1. 2. Château fort et Château de Carlux. Le
château fort était construit sur une as-
siette élevée de rochers; il occupait une
superficie d'environ cinquante ares. Tout
annonçait qu'il était flanqué de bastions et
de tours de diverses formes. A l'est et au nord
il était entouré d'un immense fossé au-delà
duquel se trouvaient plusieurs tours et un
mur d'enceinte très élevé. A l'ouest il pré-
sentait un flanc de rochers faisant saillie
et des constructions avancées qui sem-
blaient le rendre inexpugnable de ce côté.
Il y avait dans l'intérieur, une église,
un moulin à bras, un puits, des basses-
fossés, des cachots, des compartiments de
différentes formes, séparés par des murs épais.
Cette forteresse était accompagnée, à l'ex-
térieur de nombreuses constructions, com-
me dépendances: 1. le château ordinaire
flanqué de deux tourelles rondes et cons-
truit sous les rochers du fort; 2. plusieurs
tours rondes; 3. deux chapelles dont une
existe encore (celle en forme de ciboire);
4. des chemins couverts assortis d'escaliers
souterrains; 5. d'édifices de toutes
sortes tels que magasins à poudre, écuries,
bains, boulangeries etc. L'entrée ou plutôt
les entrées de cette place forte étaient gar-

dées par des portes qui se trouvaient elles-
mêmes fortifiées, surmontées de bastions et
protégées par des meurtrières; tout an-
noncé que les constructions occupaient
plus de deux hectares de terrain. 409

Des boulets entiers trouvés parmi les ruines,
notamment deux pesant chacun 72 livres,
une grande quantité de fragments de
boulets, une fosse commune découverte
dans le jardin et contenant au moins
vingt squelettes, indiqueraient suffi-
samment sans d'autres preuves, que des
combats sanglants furent livrés en ce-
lieu où régnent aujourd'hui le silence
et la paix. Suivant la tradition, le châ-
teau fort fut assiégé pendant les guerres de
religion et incendié (les traces de l'incendie
sont encore visible); procès verbal en fut
dressé avec des détails circonstanciés:
cette pièce importante qui se trouvait dans
les archives de M^r Teysieux notaire à Si-
mejous fut prêtée en 1816 à M. Touannet
le célèbre archéologue et ne fut point rendue.
La tradition nous apprend encore qu'à
l'époque du siège, le château fort de Carlux
était occupé par un duc de Caumont-Sa-
force calviniste et qu'il fut forcé à se retirer,
par le siège ou par le feu il alla à Ber-
biquières dont il fit brûler l'église qu'il
se serait vu ensuite contraint de faire
reconstruire à ses frais. Enfin, toujours
d'après la tradition, au moment où le
château fort de Carlux était en feu et s'é-
croulait ceux qui l'occupaient furent si
pressés de sortir qu'ils n'eurent pas le temps
d'emporter avec eux le matériel de guerre
et les trésors de réserve qui se trouvaient
dans les souterrains où ils seraient encore
englobés. — Ses habitants de Carlux con-
servent encore la conviction qu'il y a un tré-
sor dans ce qui, d'appellent le vieux château,
Ses uns disent qu'il fut jeté dans un puits,
d'autres prétendent qu'il fut laissé dans
le fond de la tour, encore debout et dont
le base paraît être mesurée sur une hau-
teur de plus de quinze mètres. Cette tour,
qui n'est ni ronde ni carrée, était disposée
de telle sorte que les boulets battant ses
murs devaient nécessairement glisser sur
leur surface. Aujourd'hui presque tous les
souterrains de cet ancien fort, ont sous les
décombres recouverts d'un terrain cultivé,
en culture. (Le petit château de Carlux existe encore.)
En 1858 des enfants qui jouaient sur les dé-
combres du vieux château y découvrirent des
monnaies d'Henri IV et de Louis XIII, dont plusieurs
en argent.

à Château de Reignac. C'était ce qu'on appe-
lait une gentilhommière. Un bastion sur
le vieux portail, qui a disparu, une tour car-
rée formant étage d'escalier, quelques meu-
rrières qu'on a détruites et des girouettes
indiquaient un manoir féodal qui appar-
tenait à un membre de la très ancienne
famille de Vassal et qui a passé en ce siècle
à M. Martin Vergne. Rien de remarquable.
5. Château de Rouffillac. Le Château de
Rouffillac, autre gentilhommière de corée a
peu de chose près comme le Château de Ri-
gnac, appartenait à la Révolution aux Da-
mes de la Foi. Il fut alors vendu par la
Nation. Il appartenait au jourd'hui 1850 à
M. Romain Montméja docteur-médecin.
Près du château, de l'éminence sur laquelle
il se trouve situé jaillissent de sources
abondantes: il est vrai que le château de
Rouffillac est bâti au-dessous la petite
chaîne de rochers sur laquelle on avait
construit l'église de Carlebot et que les sour-
ces proviennent sans doute du mont-
cote qui domine. 403

Historique. 1369. Archambaud V, comte de
Périgord, étant réllié au Roi de France,
le prince de Galles, pour le punir de cette
défection donna, par acte du 26 juijn, 413
1369, le comte de Périgord, à son oncle,
Regnault de Pent, vicomte de Neronne, ser-
gneur de Kiberac, Montfort, Aillac, et
Carluz, qui lui-même avait adhéré
à l'appel des seigneurs d'Aquitaine en
faveur du Roi de France, par acte du
2 mai précédent (Parle p. 130)
Le 21 novembre 1405, les Anglois soubs
la conduite d'Archambaud d'Abzac pré-
nent par trahison le Château de Carlebot
dequoy les Sarladais sont extrêmement
affligés, à cause de la proximité et for-
tresse de la place et, pour plus de mal-
heur, au même temps le sieur de Si-
mout (Jean Rogier de Beauport) se dé-
clara du parti des Anglois de quoy
Sarlaut donna advis au roy et au sé-
neschal du pays. — Le 23 avril 1406,
avant le jour, la garnison de Carluz
fit une trahison, le Château de Co-
lmarquie ou estoit le sieur de Beynac, sa
femme, ses deux frères et son seul enfant
qui ont tous fait prisonniers et tous ses
meubles pillés et déplacés. Peu de temps
après le comestable de France vint en
Périgord pour reprimer Carluz et Colmar-
quie. Après avoir veu et reconnu la for-
tresse de Carluz et la difficulté de reprendre

reprenant ces places, il compose avec les Anglois qui rendent l'une et l'autre place moyennant une somme d'argent, laquelle le comestable fit imposer sur tout le Périgord ensemble les frays par un feirete pour ce respect, desquels Sartlat paye pour sa quote xj. xx livres. » (Garde p. 157.)
1434. « Sa longueur des guerres avoit rendu les terres en friche, dont venoit la disette en ce pays, meslé de Francois et Anglois. Ses contributions estoient si grandes et les pilleries et ravages si fréquents, que le peuple est réduit au désespoir, tellement que les habitans de Sarlat, et de Carlux ayent pris résolution, l'an 1434, de quitter le pays, mais la communauté de Sarlat les arresta, leur fournissant les moyens pour vivre, et leur promettant toute sorte d'assistance. » (Garde p. 174.)
1436. « Ses Sarlatais, cherchant les occasions de se venger du capitaine de Carlux qui, l'esté passé, s'estoit déclaré leur ennemy et estoit venu courre sur leur terre, entreprennent sur le chasteau le prennent le 20 de may 1436, sauf la Tour Longue, d'où on faisoit résistance, mais tost après, ils sont maistres de toute la place et y mettent une garnison pour la conserver. » (Garde p. 175.)
1444. Au mois de décembre 1444, le roi (Charles VII) fit don à Pierre de Brézé, seigneur de la Varenne, grand sénéchal de Normandie, des terres de Montfort, Aillac et Carlux, confisquées sur Jacques de Pons, qui favorisait les Anglois. « Ses Brézé restèrent en possession réelle des biens qu'ils avoient reçus en 1444 jusqu'en 1510, date à laquelle le Louis de Brézé vendit à Odet d'Anglès seigneur de Ribérac, les terres de Montfort, Aillac, Carlux, Creysse, et la moitié de la ville de Martel, moyennant la somme de 22. 000 écus d'or. » (M. de Girard, p. 193.)
1481. « Sur la fin d'octobre (1481) les châteaux de Carlux et de Montfort sont démolis et abattus par le commandement du roy. » (Garde p. 196.) 413

1498. (Bull. Archéol. du Périg. X. p. 134.) M. Marmier communique à la Société une chartre de 1498: c'est une ordonnance de Guy de Pons, vicomte de Turenne, concernant la justice et la police de sa vicomté, et de la chàtellenie de Carlux, pour le bien, profit et utilité des habitants. « Cette pièce a été communiquée à M. Marmier par M. Escande père et doit paraître dans le Bulletin. » 1593. Jean de Vassal, grand archidiaque de Sarlat (quoique simple clerc), nommé aussi

Pechjaloux, la Tourette, l'Archidiaere) marié en 1589 avec Sixanne du Cluzel, Liqueur déterminé, fut tué en 1593, en défendant Carlux contre les troupes royales. (Tarde. n. 316 de M. de Gérard, p. 309).

1593. Le sieur d'Aubeterre et de Témimes vindrent attaquer Carlux. Ce bourg tenoit le parti de la Ligue et, pour mieux s'assurer, s'estoit fortifié dans les ruines du château. Après qu'il fut connu que ceste armée venoit à eue, le capitaine la Tourette, archidiaere de Sarlat, s'en alla rendre dedans avec une compagnie d'arquebusiers, la plus part Sarladaois, comme aussi une bonne partie de ceux qui estoient sortis de Carlux se rendirent sous la conduite dit capitaine Pascal. Ils furent assiégés le 20 d'april et batús de trois piéces de canon. Ils soutindrent courageusement ce siège esperant estre secourus par le sieur de Montpezat. Le capitaine la Tourette y fut tué, de quey les habitans de Sarlat estans advertís, et considérant l'importance du lieu à raison de la proximité, y envoyoit soixante arquebusiers, conduits par un autre archidiaere de Sarlat, de la maison de Palevési (N. de Reillac sieur de Pelvési), de Chassain (Jean Chassain impliqué dans la conspiration du duc de Bouillon, fut condamné à perdre la tête et exécuté à Limoges en 1605) et de Sali (Jean de Sali 1^{er} consul de Sarlat en 1615), lesquels, après avoir forcé un corps de garde, se rendirent dans le fort. Quelques jours après le sieur de la Force y vint: lequel d'abord changea la baterie, fit brèche, fit donner l'assaut qui fut courageusement repoussé, et ayant reconnu qu'il ne pouvoit avoir par la force, prendrent résolution de les avoir par la trahison et, pour ce faire ils saisisrent la fontaine, ce que incommoda grandement les assiégés et fut cause que après avoir soutenu trois semaines et fait tirer 460 coups de canon, se voyans frustrés du secours attendu, de provisions de vivres et munitions, capitulerent et sortirent, le tambour batant et l'enseigne déployée, et se retirèrent dans Sarlat, conduite par le sieur de Témimes. En ce siège fut tué 400 hommes des assiégeans et vingt des assiégés. » (Tarde p. 322)

1593. Pendant le siège (de l'Isle), qui estoit au mois de juillet, le fort de Carlux fut repris et la garnison que le sieur d'Aubeterre y avoit laissée fut mise dehors, et les habitans remis en leurs maisons et biens. » (voy. Tarde p. 323)

L'an 1600, fr. de Coustin de Bourzols achete d'Ar-

mand d'Aydie la vicomte de Carlux (Voir plus haut les détails de cette vente) - Bull. archéol. t. xi p. 118). Hugues de Fleury, dans sa vie de S^t Sacerdos, raconte le miracle suivant qui eut lieu vraisemblablement dans la chapelle S^t Marie de Carlux. Un certain moine nommé Seguin, qui, s'étant approché des rigueurs de la règle du couvent de Sarlat, courait les églises et fréquentait les seigneurs auxquels il en imposait par sa science, se trouvant la veille de Noël chez le seigneur de Carlux, réussit à le détourner du dessein qu'il avait formé d'aller assister aux offices nocturnes de l'abbaye, en lui promettant de les lui célébrer avec le même cérémonial; mais, s'étant livré à une débauche de table (cibo vinoque repletus), il se retira avec un prêtre dans la chapelle contigue au château et s'y endormit... S^t Sacerdos lui serait alors apparu et, après lui avoir reproché son inconduite, il l'aurait frappé de verges, jusqu'à ce qu'il tombât mort. »
Famille. (Archiv. de la Dord. Registres paroiss. de Simejoux) 17 mars 1684. Bapt. de Joseph Bitoul fils leg. de Estienne Bétoul et de Jeanne Satreille. Parrain noble Joseph de Mirandor veuve S^t de Cestres Laroque, et marraine damoiselle Glaude de Martinini de la paroisse de Carlux... Pascal curé 425

(1) Le mariage nuptial Donc de N. S. avec S^{te} Catherine concerne S^{te} Catherine de Siemes, voir s'il n'y aurait pas confusion de l'un avec l'autre.

393

A.D. série B. 1714 (1775. 1778). Pierre Laribe curé de Carlux 1776 -

401

Commune de Carlux. Chapelle S^t Jean (Bulletin
Archéol. t. XI p. 126-127, signé G. Marmier).
«... Situ-dit La Chapelle S^t Jean, commune de Carlux.
On y voit les ruines d'un oratoire qui fut élevé
au milieu du XIII^e siècle par Jehan de Betoul
en exécution du testament d'Amalvin de Betoul
(6 nov. 1328), dont les dispositions principales
nous ont été conservées par un ancien mé-
moire de Paluel. » — « Amalvin de Betoul, clerc
en jurisprudence, paroissien de Carlux, fait
son testament, par lequel il ordonne être en-
seveli en l'église de Cadus, au tombeau de
Guillaume, son père, et veut que son heoir y
fasse faire un tombeau honorable près les tom-
beaux de ses cousins de Rouffilhac, et que à
perpetuité, à tel et semblable jour que
celui de sa sépulture, soient convoqués 30 prô-
tres ou chapelains, célébrant messes et di-
vins offices en l'église de Cadus ou de Carlux,
si en icelle son corps était changé, et leur
donna leur réfection corporelle en sa maison,
et de plus leur donna 12 deniers à chacun.
Il veut que son heoir fasse bâtir une chapelle
en l'église de Carlux, et qu'en la construction
d'icelle soit employée la somme de 40 livres
du legs de sa feuë femme et le surplus sera
fourni par son heoir. Il institue son heoir
Amalvin de Betoul son fils avec substitution. »
« L'héritier qui s'appelait Jean et non Amalvin,
comme le prouvent de nombreux actes de ven-
tes cités dans l'inventaire de Paluel, fit cons-
truire un oratoire qu'il dédia à son patron.
Le dépouillement des registres paroissiaux de
Carlux montre, en effet, que les seuls membres
de la famille Betoul jouissaient du privilège
d'être enterrés dans le cimetière attenant
à l'oratoire. » (Bull. hist. et arch. t. XI p. 127.) -

Curés évêques de Carles (C.V.)
p. C.D. et suiv.

lit dans les registres de la paroisse
qu'église de Carles est dédiée

- v. Noble Philippe de Gimel (Testament 1516)
- v. Pierre Maniel 1612-1653(1)
- v. Etienne Meanet 1653
- v. Anthoine Lachue vic. offic. 1622
- v. Pierre Bonnyelhe 1612-1616(2)
- v. Etienne Massaud 1612-1616
- v. Pierre Barrest 1616
- v. de Brochon 1616-1619
- v. Gérald Hardy 1619-1626
- v. Peyrou Péry 1623
- v. Bourdeus 1627-1631
- v. J. Malapeyre 1631-1633
- v. Jean Grimal 1642-1648
- v. Dinandon 1648-1649 (3)
- v. Anthoine Peyt 1650
- v. Feys 1651-1653
- v. Alviqnie 1653-1656
- v. Estienne Meanet 1653-1676
- v. Boursongne 1657-1659
- v. Baptiste 1659-1660
- v. Simon 1660-1663
- v. de Crémoux 1663-1670
- v. Vernhet 1673-1674
- v. Antoine Aunié 1675-1677 (1677)
- v. Antoine Aunié 1695
- v. Pierre Pascal 1676-1693
- v. Jean Duvieux 1677-1679
- v. Gineston 1679-1680
- v. Larrignac 1679-1681
- v. Claverie 1687-1688
- v. Claverie 1693
- v. Cassin 1684-1686
- v. Freneu 1688-1693
- v. Freneule 1693-1694

à sainte Catherine dont la fête
est célébrée chaque année le
25 novembre. Cette sainte
est quelquefois nommée ou
désignée comme patronne
du lieu (la fête votive se
célèbre le dimanche suivant).
L'ony. Damat vic. forain et
Cure de Limjols recit l'abjuration
de Daniel Couderc 1664
de la vicomté de Carles comp.
fait 10 paroisses: Carles,
Cadiot, Calviac, St Nathalène,
Péat, Simeyrols, Orliaquet,
Limejols, Peyrillac et Millau
et Caroules (1525-1600)
En 1600 François Coustou de Bourzoules
acheta d'Arnaud d'Agly 1720 Aube
rac la vicomté de Carles 90.000 livres.

- Suite des Curés et vicaires
- v. S^t Chamaraud de la Grone 1674
 - v. Boyt. 1674-1694-1724
 - v. Canaigue 1694-1695
 - v. Chanoux 1695-1703
 - v. Antoine Aunié 1695-1710
 - Il avait été vic. de Carles de 1675 à 1677
 - v. Galhiac 1703-1709
 - v. Cartan 1707-1711
 - v. Sébastien Pelissier 1710-1714
 - v. Cadère 1712
 - v. Fialet 1713-1715
 - v. Larnaudie 1726
 - v. Lajugie 1727-1734
 - v. Mébyl 1734
 - v. Jean Denucé 1735-1737
 - v. Montet 1738-1739
 - v. Erablot 1739

(1) Eugène III nommé Capellanus ducto
maria de Carles en 1153 dans une
Bulle adressée à l'abbé de Drummond par le pape

(2) Décédé en 1616 enseveli dans la chapelle de Notre-Dame de l'église de Carles

(3) Remplacé par M^r Etienne Meanet il resta à Carles jusqu'en 1656

v. la suite des curés et vicaires au verso

Suite des Cures & Vicaires de Carlux,

- C. Foulhiac 1741. 1746.
- v. Danglars 1742-1744
- v. Saintours 1744-1749
- C. Boire 1747-1760
- v. Gères. 1749
- v. Ceynandier 1749
- v. Famarelle 1752
- C. Pierre Crozat 1760-1774
- v. Lapizie 1760
- v. Cajare. 1760
- v. Jean Touss Crozat. 1772.
- C. Laribe 1772-1782
- v. Leymarie 1776
- v. Calmon 1778-1780.
- C. Jean Maturie 1782-1789
- v. Maturie. 1782
- v. Reynal 1786.
- C. Jean Faure 1789
- v. Darnal 1789-1791 (1).
- c. Sanaudie constit. 1791 (2).
- c. Dusable Const. 1791 (3).
- c. Christophe Mouraud 1802 (3)

En 1313 on trouve 3 pretres à Carlux
 Jehan Bigaudie 1313
 Anthoine Chanat 1313
 Jehan de Queuveu 1313

Jehan de Queuveu payait
 40 sols pour son titre de chevalier
 les autres ne payaient que liens 10
 et l'autre seulement ce qui a
 fait penser que Jehan était le curé.

Le Curé de Cunegès (1760-1791)
 refusa le serment et rentra
 dans sa famille.
 Pierre Marie Escure curé de Cunegès

(1) Darnal prêtre le serment consti-
 tutionnel et enuyabien en aranes
 à cause de cela délabé;

(2) Sanaudie schismatique élu
 le 28 mai 1791 fut remplacé le
 15 novembre par M. Dusable
 C. constitut. et résolutioinaire

(3) ^{Faure (Jean)} Ancien curé de Villaguet 1776
 conduit à la déportation 1799
 conduit à Bordeaux puis dans
 dans la Citadelle de Blaye
 et embarqué sur le Gantij (Mannau)

(4) La chapelle de St Marie
 de Carlux fut ruinée pendant
 la guerre pendant les guerres.

Noble Amalieux de Bretoul
 acheta des habitants de
 Carlux le dimanche apres
 la Noël de l'an 1324 une
 terre appelée la Haute au
 prix net de 3000 sols monnaie
 du Perigord pour y bâtir l'église
 paroissiale. (ordie très
 probable à St Catherine 959
 HB) — On fête le 30 avril
 St-Eutrope à Capdiot ce qui a
 fait croire à plusieurs que c'était
 St-Catherine de même la pa-
 tronne de Carlux —
 voy. cahier de M. Delpeyrot, 58.
 — p. 69. ch. de Carlux

Carlux